





560 Boulevard Arthur Sauvé, St-Eustache, Québec, J7R 5A8

Tél.: 450-473-1884 / Fax: 450-491-5498

Internet: <u>www.metcor.biz</u> Ventes: <u>ventes@metcor.biz</u> Sales: <u>sales@metcor.biz</u>

FOURNISSEURS – TERMES ET CONDITIONS

- 1. Le fournisseur doit avoir implémenté un système d'assurance qualité en conformité avec les requis d'un système reconnu (ISO, AS, etc.)
- 2. Le fournisseur doit documenter les activités d'inspection, fabrication, calibration et toute autre activité ayant un impact sur le produit ou service requis.
- 3. Un certificat de conformité est requis. Ce certificat doit être approuvé et signé par la personne en charge d'assurer la conformité aux requis.
- 4. Le fournisseur doit maintenir tout enregistrement relative à la commande pour une période de minimum 10 ans, ou plus long si spécifié autrement sur la commande.
- 5. Le fournisseur doit emballer le produit en utilisant les meilleur pratiques commerciales ou tel que requis sur la commande.
- 6. Le fournisseur doit exécuter toute opération à la dernière révision des spécifications requises.
- 7. Si le fournisseur doit utiliser du travail en sous-traitance, le fournisseur doit transmettre les requis de la commande tel que applicable.
- 8. Le fournisseur doit aviser Metcor de tout changement concernant le produit, le procès, fournisseur ou location.
- 9. La location du fournisseur doit être accessible durant les heures normales de travail pour Metcor, ses clients et les autorités réglementaires pour inspection et/ou audits.
- 10. Metcor Inc doit être annoncé par écrit de tout changement concernant les requis de la commande, de toute non-conformité ou dans le management.
- 11. Les produits non-conformes doivent être places en attente des approbations écrites de la part de Metcor. Tous les détails concernant les produits non-conformes doivent être soumis à Metcor par écrit.